

CHANGER D'AIR !

#jaichoisi
#valerie

ILE DE FRANCE
2015

Repères

110 000 emplois
dans les filières vertes

462 kg/an de déchets
produits par Francilien

70 % de la consommation
d'énergie de l'Ile-de-France
produite hors de la région

Bilan

2,3 millions
de Franciliens respirent
un air au-delà des normes

20% de la population
exposée à des nuisances
sonores

Moins de 10%
des cantines des lycées
proposent des produits bio

Choisir de mettre en valeur l'environnement répond à une double prise de conscience. En premier la priorité absolue de veiller à la santé et la qualité de la vie de chacune et chacun des franciliens.

C'est également aujourd'hui une source formidable de création de richesses et d'emplois pour la Région à travers toutes les filières nouvelles que ce secteur en croissance représente. Enfin, c'est un moyen de lutte contre les inégalités sociales car les plus démunis sont toujours les plus exposés aux pollutions en tout genre.

Cette approche globale et transversale que nous mettrons en œuvre en Ile-de-France est en rupture totale avec la politique qui a été menée à la Région sous l'impulsion des Verts. Il faut en finir avec les postures idéologiques qui ne produisent aucun résultat tangible, comme le montrent l'augmentation continue de la pollution de l'air, du bruit ou l'accélération du grignotage des terres agricoles ces dernières années.

Loin d'être une contrainte, l'environnement représente donc une formidable opportunité et c'est pourquoi il irrigue l'ensemble de notre projet – du transport à la santé en passant notamment par le logement et le développement économique –, pour que le « vivre mieux au quotidien » devienne une réalité pour tous les Franciliens.

I – UN AIR RESPIRABLE ET MOINS DE BRUIT

Les nuisances sonores et la qualité de l'air figurent parmi les premières préoccupations environnementales des Franciliens. Les pics de pollution à Paris et en Île-de-France sont en augmentation : près d'un Parisien sur deux est exposé à des niveaux de pollution dépassant les normes, réduisant pour nos enfants leur espérance de vie de 6 à 9 mois.

LES MESURES DÉJÀ PRÉSENTÉES DANS NOTRE PLAN TRANSPORTS

En tête des mesures pour la qualité de notre air et contre les nuisances sonores figure notre plan d'urgence de régénération des transports en commun :

- Des transports en communs (trains, bus, tramways) rénovés, propres et dépollués
- Des véhicules plus écologiques et silencieux et des usages innovants
- Moins de camions sur les routes, en ouvrant la Seine à la circulation des Franciliens et des marchandises
- Des gares plus accessibles, un grand plan vélo et le covoiturage encouragés
- Un plan de développement de lieux de travail à distance

(lire notre programme transports)

1. Mieux respirer en Ile-de-France : notre pacte régional pour l'air

FAIRE SAUTER LES BOUCHONS, UNE DES PREMIÈRES SOURCES DE POLLUTION DE L'AIR

Personne ne le dit mais tout le monde le vit. Les mesures anti-voitures conduites sous l'impulsion des Verts à Paris et au conseil régional d'Île-de-France ont eu pour conséquence la montée en flèche des embouteillages dans la région (+26% ces quatre dernières années). Or, ces embouteillages sont une source majeure de pollution de l'air et de nuisances sonores au quotidien pour les Franciliens.

Pour répondre à cette situation, nous relancerons les investissements routiers pour fluidifier le trafic et développer les lignes de bus express.

L'amélioration des infrastructures de transport s'accompagnera de :

- Un plan d'urgence pour la qualité de l'air intérieur dans les transports : nous installerons des assainisseurs d'air pour dépolluer les tunnels du métro et des RER qui sont aujourd'hui plus pollués que l'air en surface, notamment en particules fines.
- La mise en œuvre d'une taxe sur les poids lourds en transit qui traversent l'Île-de-France.
- Un plan de développement régional du véhicule électrique : soutien à la recherche et aux industriels pour le développement du véhicule propre et financement du déploiement des bornes électriques de recharge.
- Un partenariat pour inciter les maires à transformer leur flotte en véhicules électriques.
- La construction de parkings relais à proximité des principales gares des départements de la petite et de la grande couronne. En lien avec la Mairie de Paris et les villes concernées, nous mettrons en place des parkings aux portes de Paris, sur les lignes de métros, pour tous ceux qui souhaitent accéder facilement dans la capitale, et en particulier pour les touristes dont les cars ne sont pas aux nouvelles normes écologiques.
- Rapprocher l'emploi du domicile grâce au développement du télétravail. Nous créerons un réseau de « smart offices » (lieux de télétravail à partager) dans toute la Région.

LE SAVIEZ VOUS ?

Un dispositif actuellement à l'étude vise à recycler l'énergie issue du freinage du métro. Il devrait permettre de récupérer 99% de l'énergie de traction générée lors du freinage. Autre avantage : il diminuerait l'émission de particules fines issues du métal en frottement.

- Le soutien aux initiatives visant à créer des instruments de mesure à l'exposition individuelle à la pollution, afin que chaque Francilien sache à quels polluants il est exposé.

2. Lutter efficacement contre le bruit

- En réduisant les embouteillages, notre politique de relance des investissements routiers réduira aussi l'exposition au bruit. Pour les travaux en zone dense, nous privilégierons le recours à un bitume anti-bruit qui réduit très significativement les nuisances sonores pour les riverains.
- L'accélération de la résorption des cinq derniers points noirs du bruit identifiés dans le Plan Régional de Mobilité Durable sera accélérée (avant 2020) grâce à notre plan anti-bouchon ainsi qu'à la mise en place dans les meilleurs délais de murs anti-bruit et d'enrobés phoniques (qui permettent de réduire le bruit de la circulation). (cf encadré)

LES POINTS NOIRS DU BRUIT

Les cinq points noirs du bruit qui ne sont toujours pas traités :

- A3 à Noisy-le-Sec et Aulnay-sous-Bois
 - A4 à Charenton et St Maurice
 - RN 118 à Bièvres
 - RN 118 à Sèvres et Meudon
 - RN 3 à Claye-Souilly
- Nous réclamerons l'extension à un territoire plus large des plans de gêne sonore et d'exposition au bruit aéroportuaire en Ile-de-France afin que les isolations phoniques des riverains y habitant puissent être indemnisées.
 - Par ailleurs, nous lancerons, en lien avec les collectivités concernées, un grand plan de plantations d'arbres adultes aux abords des voies de circulation bruyantes. Au-delà d'être un bon isolant phonique, les arbres participeront également à la renaturation des espaces urbains.

VÉGÉTALISER LES ABORDS DU RÉSEAU : L'EXEMPLE DE LA LIGNE L

Certains tronçons de la ligne L, en particulier aux abords des gares de Courbevoie et Suresnes, ont fait l'objet d'aménagements écologiques et de plantations en 2014. Toute la ligne L du Transilien est actuellement à l'étude. Avec 4.700 km de voies ferrées en Ile-de-France, les aménagements végétalisés et les plantations d'arbres pourraient se généraliser sur le réseau, contribuant à la réduction des nuisances sonores et à la qualité paysagère du réseau.

- Dans le cadre des conventions qui lient la région avec et la police nationale et la gendarmerie, nous demanderons également aux forces de l'ordre un véritable **contrôle des deux roues débridés**, particulièrement bruyants et interdits par la loi. Nous proposons qu'outre une amende, le véhicule soit saisi et ne soit restitué que sur engagement écrit de remise aux normes et obligation de présenter le véhicule aux forces de police dans les trois semaines qui suivent pour contrôle. Afin de dissuader les contrevenants de débrider une nouvelle fois leur deux-roues, nous proposons que le véhicule soit confisqué définitivement s'il est saisi une 2^{ème} fois avec le même propriétaire pour les mêmes faits.

II- UNE RÉGION SOBRE ET INNOVANTE EN ÉNERGIE

L'énergie est un enjeu essentiel pour notre Région, la plus énergivore du pays : elle dépend à 70% de ressources produites en dehors de son territoire. L'Île-de-France a un rôle central d'animation de la transition énergétique à jouer et se donnera pour ambition d'accroître la production d'énergies renouvelables et locales en parallèle de la réduction de la consommation d'énergies, en limitant notamment le gaspillage.

1. Un conseil régional exemplaire

Nous inciterons l'ensemble des directions et services de la Région à avoir un fonctionnement responsable. Chaque service aura des objectifs annuels (réduction du nombre d'impressions, diminution des véhicules polluants, tri des déchets...) qu'il devra respecter. Nous favoriserons également les produits et technologies écologiquement innovants dans la politique d'achat de la région.

HALTE AU GASPILLAGE ÉNERGÉTIQUE DANS LES LYCÉES

La dépense annuelle en énergie des lycées franciliens est de 50 M€/an (dont 30 M€ de chauffage). Les lycées sont mal isolés et les chaufferies souvent vétustes. Il est possible de faire d'importantes économies d'énergie : en Alsace, le contrat de performance énergétique pour les lycées prévoit une réduction de 35 % de la consommation d'énergie; en Rhône-Alpes, l'objectif est de 20 %. C'est aussi l'objectif que nous retenons et qui doit permettre de faire, à terme, 10 M€ d'économies par an (soit 20.000 € par lycée). Cet effort sera généralisé à l'ensemble du patrimoine immobilier de la région.

2. Réduire la facture énergétique des Franciliens

La SEM Energie Positif, qui gère la rénovation énergétique des copropriétés et son financement en Île-de-France, sera transformée en une **Agence de la rénovation énergétique des bâtiments**. Ses missions seront redéfinies pour diriger en priorité ses financements vers les bâtiments qui en ont le plus besoin. Elle proposera également un guichet unique à la disposition des collectivités, copropriétaires, particuliers ou tertiaires, pour réaliser toutes leurs démarches d'évaluation et d'amélioration du bâtiment et de ses performances énergétiques.

3. Augmenter la production d'énergies renouvelables en Ile-de-France

Les énergies renouvelables produites en Ile-de-France représentent moins de 5% de l'énergie consommée. Pourtant, le territoire dispose d'un potentiel important et de sources renouvelables variées : biomasse, géothermie, récupération de chaleur, méthanisation, négligée jusqu'à présent, et dans une certaine mesure, le solaire et l'éolien.

Nous devons faire preuve d'innovation et de volontarisme dans ce domaine, en nous appuyant notamment sur des partenariats public-privés et en associant davantage la population à ces choix énergétiques.

Nous proposons de donner la priorité à la géothermie et à la méthanisation qui sont les énergies les plus prometteuses en Ile-de-France. Nos objectifs sont de :

- **Relancer la géothermie.** Les études recensent un potentiel d'environ 22 TWh (Terawattheure) par an dans notre région. C'est considérable. A titre de comparaison, la consommation énergétique de l'ensemble du secteur tertiaire en Ile-de-France est évaluée à 16,6 TWh par an.
- **Développer la méthanisation,** c'est-à-dire la production d'énergie à partir des déchets verts (le gisement est colossal puisque nos poubelles contiennent entre 20 et 30 % de déchets de cette nature) : nous encouragerons le développement d'unités de méthanisation dans les fermes et la production de biogaz à partir des déchets organiques en Ile-de-France en veillant à la limitation maximale des nuisances olfactives. Le principe évoqué pour l'éolien pourrait être étudié pour les projets de méthanisation, à savoir l'encouragement à de l'intéressement financier des riverains aux projets.
- **Soutenir le développement des réseaux de chaleur** alimentés par ces énergies renouvelables et de substitution, ainsi que la récupération de chaleur partout où il en est produit (industries, data centers, etc.).

Nous proposons aussi de :

- **Développer l'énergie solaire,** en particulier en utilisant les grandes surfaces de toitures des lycées dont la région est propriétaire et en généralisant les chauffe-eaux solaires sur les immeubles de logements sociaux.
- **D'encourager le développement de l'éolien « citoyen »** en suivant l'exemple mené à Béganne, en Bretagne (*lire encadré*)

ÉOLIEN CITOYEN : L'EXEMPLE BRETON

Le projet éolien de Béganne se situe dans le Pays de Redon et de Vilaine à une trentaine de kilomètres à l'est de Vannes. Les quatre éoliennes du parc, mis en service en 2014, ont un plan d'exploitation de 20 ans, et ont été financées par l'épargne des habitants du territoire, qui ont pris des parts dans la société de gestion et sont ainsi intéressés aux résultats. Ce mode de financement innovant a permis d'obtenir un large soutien de la population au projet.

III – CRÉER DES EMPLOIS GRÂCE À L'ENVIRONNEMENT

La région Ile-de-France compte un grand nombre d'entreprises très performantes dans les technologies vertes, qui constituent un gisement exceptionnel de croissance et d'emplois (déjà 110.000 emplois à ce jour). Notre priorité sera de favoriser leur développement et d'augmenter l'offre de formations aux métiers de l'environnement, largement insuffisante.

1. Encourager la création de start-ups vertes

- En lien avec la Banque Publique d'Investissement, nous développerons les financements ainsi que les prêts participatifs aux start-ups et PME des filières vertes œuvrant plus particulièrement dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire et collaborative, les réseaux électriques intelligents et les véhicules du futur.
- Nous intégrerons les meilleures innovations de la filière verte dans les nouveaux quartiers résidentiels financés par la région. Nous développerons ainsi des quartiers intelligents grâce au déploiement d'innovations alliant autonomie énergétique, architecture verte, gestion des eaux pluviales, économie circulaire et numérique.
- Nous fournirons une vitrine des technologies régionales en soutenant la mise en place de projets pilotes dans des territoires tests dits « living labs » ou laboratoires vivants. Ces outils, services et usages nouveaux pourront ainsi être généralisés en partenariat avec les collectivités locales, les entreprises, les laboratoires de recherche, ainsi que les utilisateurs potentiels.

QUARTIERS INTELLIGENTS : L'EXEMPLE D'ISSYGRID

IssyGrid est le premier réseau de quartier intelligent en France. Ce projet expérimental est porté par 10 grandes entreprises références dans leur secteur et permet d'optimiser en temps réel la consommation d'énergie d'un quartier, en incluant à la fois les bureaux, les logements de particuliers ou encore l'éclairage public. Ainsi, un immeuble de bureau produit de l'électricité dont l'excédent va être stocké pour être ensuite redistribué en fonction des besoins du quartier pour les logements privés, les bureaux, l'éclairage ou encore le rechargement des voitures électriques telles que les Autolib.

2. Développer les pôles de compétitivité verts

Nous développerons les pôles de compétitivité Advancity (ville et mobilité durables) et Systematic (infrastructures du numérique et des métiers du logiciel) en lien avec l'Institut Paris Saclay Efficacité Energétique (PS2E) et les autres instituts de la transition énergétique. Nous déploierons leurs projets à grande échelle en Ile-de-France à l'image du projet biomimétisme de Vélizy-Villacoublay.

INVENTER LA VILLE DE DEMAIN GRÂCE AU BIO-MIMÉTISME

Le bio-mimétisme s'inspire de la nature pour concevoir des produits, des usages ou des systèmes innovants. Il se caractérise notamment par le recyclage, une large utilisation des énergies renouvelables et de la nature pour capter l'énergie propre ou la pollution.

3. Concevoir les véhicules non polluants du futur

L'Ile-de-France est la première région automobile et aéronautique de France. Nous participerons avec les constructeurs automobiles franciliens et le pôle de compétitivité Moveo au développement du véhicule de demain qui permettra de rendre les routes plus fluides : en 2035, les voitures ne seront plus polluantes et bruyantes, et devraient être autonomes. Cela sera également le cas des bus. Nous soutiendrons également les projets de motorisation électrique et hybride des avions qui permettront à la France de conserver son avance technologique en matière d'aéronautique et d'apporter une solution durable aux nuisances sonores liées à la proximité des aéroports.

4. Aider toutes les entreprises à devenir écologiques en s'inspirant des bonnes pratiques internationales

Nous aiderons les entreprises à développer des processus industriels écologiques sur l'exemple de l'initiative allemande PIUS-Check.

PRODUIRE EN POLLUANT MOINS : LE CAS ALLEMAND

L'initiative PIUS-Check (production moins polluante) a été développée dans trois régions allemandes. Elle vise à développer des processus industriels écologiques dans les entreprises. Pendant neuf jours, les entreprises sont accompagnées pour identifier les pistes d'amélioration afin de réduire au maximum les déchets et les émissions produits par les processus industriels. Grâce à ces projets, les économies de fournitures d'usines ont atteint environ 10,4 millions d'euros par an et les économies d'eaux usées plus d'un million de mètres cubes par an.

- Nous encouragerons la mise en réseau d'entreprises pour la recherche de nouvelles formes communes d'utilisation des ressources comme le fait le National Industrial Symbiosis Programme (NISP) au Royaume-Uni.

COOPÉRER POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS ET SES COÛTS : L'EXEMPLE BRITANNIQUE

Le National industrial symbiosis programme (NISP) a pour objectif d'aider des entreprises de tous secteurs et de toutes tailles à collaborer et interagir de manière innovante pour trouver des synergies leur permettant d'accroître leurs revenus tout en réduisant leurs déchets et les coûts.

5. Mieux valoriser nos produits agricoles

- **Développer les circuits locaux d'approvisionnement et les produits biologiques, en particulier dans les cantines des lycées.** En 2014, à peine 50 lycées (10% des lycées franciliens) participaient à l'introduction du bio dans leurs cantines.

Nous développerons une politique d'achats groupés de produits locaux et de saison et nous accompagnerons les producteurs pour mettre en place une plateforme d'approvisionnement de ces lycées, comme cela se pratique dans d'autres collectivités. Poursuivant cette logique, nous soutiendrons les producteurs qui souhaitent investir pour développer de nouveaux modes de commercialisation, en liaison directe avec le consommateur (distributeurs automatiques, drive fermiers, distribution de paniers en gare).

- Nous mettrons en place des partenariats avec des associations pour **lutter contre le gaspillage alimentaire** dans les cantines.
- En milieu urbain et périurbain, nous **favoriserons l'installation de fermes maraîchères** pour proposer aux Franciliens une production de proximité.
- **La Construction la Cité de la gastronomie** à Rungis participera également du renouveau de notre tradition maraîchère et permettra de valoriser notre formidable patrimoine agricole et gastronomique qui est aussi un atout économique majeur dans un monde où il y a toujours plus de bouches à nourrir.

6. Relancer la filière bois régionale

Avec 250 000 ha de forêt de production, et notamment 10 000 ha propriété de la Région, l'Île-de-France dispose d'un potentiel considérable pour produire du bois.

- Nous mettrons en place **une politique d'exploitation forestière** sur les forêts régionales en veillant à développer une gestion sylvicole qui préserve les qualités esthétiques et paysagères des forêts, sans coupe rase. Les propriétaires privés seront incités à mobiliser leurs bois, et assurer une gestion durable de leurs forêts.
- La Région aidera notamment à remettre en état les chemins d'exploitation, qui serviront également aux randonneurs et autres usagers de la forêt, une fois réhabilités.
- Nous relancerons la filière-bois, qui contribuera à créer des emplois pérennes dans la région. Nous chercherons à **développer les circuits locaux en alimentant la filière avec du bois francilien**. En particulier, sur les 10 000 ha de forêts régionales, nous développerons des partenariats avec la filière pour assurer un débouché local du bois. En lien avec l'interprofession, nous soutiendrons les activités de première transformation du bois portées par les PME.
- Nous nous engageons également à **utiliser également le bois issu de la filière francilienne dans la construction des futurs bâtiments publics**.

7. Développer l'offre de formations aux métiers de l'environnement

Alors qu'elle est co-dirigée depuis 11 ans par les Verts et que la formation initiale – avec les lycées et l'apprentissage – et continue est au cœur de ses compétences, la Région n'a engagé aucun programme de formation dédié aux métiers de l'environnement, pourtant porteurs de nombreux emplois pour les Franciliens.

- Nous intégrerons un volet environnemental aux plans régionaux relatifs à l'apprentissage et à la formation professionnelle. Cette nouvelle offre de formation sera établie en lien avec tous les professionnels concernés et avec les syndicats, dans le cadre de la nouvelle grande conférence sociale de la région.

L'ÎLE-DE-FRANCE UNE NOUVELLE FOIS EN RETARD...

En Alsace, le contrat de plan régional de développement de la formation professionnelle intègre le développement de l'économie verte parmi les enjeux. La Région Midi-Pyrénées dispose d'un programme régional de formation professionnelle "environnement", dans lequel elle finance des formations dans les domaines de l'entretien des cours d'eau, la gestion et l'aménagement d'espaces naturels, la gestion des déchets.

- La Région donnera l'exemple en formant ses propres agents aux problématiques environnementales et à une gestion administrative durable.

IV. PRÉSERVER LA NATURE POUR EMBELLIR NOTRE RÉGION

Avec la diversité de ses paysages, notre Région dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel qui constitue un atout formidable pour la respiration des Franciliens et l'attractivité du territoire. Malheureusement, cet atout n'est pas suffisamment mis en valeur, comme en témoigne notamment l'accélération du grignotage des terres agricoles et des espaces naturels ces dernières années.

1. Faire de notre région une région propre

La propreté est la première dignité d'un territoire et une marque de respect pour ses habitants.

- C'est pourquoi, nous mettrons en place un **fond propreté** destiné à venir en aide aux communes dans l'incapacité de faire face à des dépôts d'ordure sauvages en particulier dans les forêts et les bois proches des territoires urbains et sur les berges des cours d'eau.
- Nous commanderons et financerons une grande mission de **jeunes** en service civique pour nettoyer notre région, « **les gilets verts** », encadrée par des associations d'insertion par l'écologie urbaine. Cette mission pourra également faire appel au bénévolat et au mécénat environnemental. Les équipes lutteront notamment contre les pollutions visibles que sont les tags qui jonchent les voies ferrées et les infrastructures routières et qui encouragent indirectement l'irrespect de l'environnement

2. Sauvegarder les terres agricoles, les forêts et autres espaces naturels

- Nous serons les **garants de la conservation des terres agricoles** avec la mise en place d'un bouclier « anti-mitige » destiné à préserver les terres agricoles et les paysages naturels en construisant prioritairement sur les friches industrielles et dans les « dents creuses ». Notre programme logement prévoit, par exemple, d'aider les communes à réinvestir et redynamiser les centre-bourg plutôt que s'étendre dans leurs périphéries. Notre objectif est d'inverser la tendance pour viser l'accroissement d'espaces verts et naturels à horizon 10 ans.

- Nous utiliserons tous les moyens à disposition de la Région pour accélérer la création de la **forêt de Pierrelaye**, dans le Val d'Oise, actuellement bloquée par la Mairie de Paris qui tarde à dépolluer les terrains dont elle est propriétaire et sur lesquels la nouvelle forêt doit être plantée.
- Nous encouragerons **les foires et salons permettant aux Franciliens de découvrir les produits issus de l'agriculture francilienne**.

3. Faire de la Seine, de l'Oise et de la Marne un trait d'union pour tous les Franciliens

- La Région fédèrera les collectivités concernées autour d'un **grand projet de renaturation et de création de pistes cyclables le long de la Seine et des rivières franciliennes**. Un concours architectural international sera lancé dès 2016.
- Nous soutiendrons les **travaux de limitation des crues**, notamment de la Seine.
- Nous aiderons au **développement d'un tourisme raisonné et respectueux de l'environnement** (gîtes écologiques, sorties en famille pour découvrir le patrimoine culturel et naturel francilien).

4. Les Parcs naturels régionaux, laboratoires du développement des territoires ruraux

Les Parcs naturels régionaux franciliens sont de formidables outils qui combinent les objectifs de développement économique et agricole, de sauvegarde et de protection des milieux naturels et des paysages, de préservation et de redécouverte du patrimoine, de développement du tourisme vert. Leur budget a pourtant été sacrifié par la région durant les précédentes mandatures.

- Nous soutiendrons la **création des deux nouveaux parcs** en projet (Brie-Deux Morins et Gâtinais Français), en concertation avec les élus et les habitants.
- Nous conforterons également les parcs existants et augmenterons leur budget pour leur permettre de multiplier les actions dans leurs multiples domaines d'intervention.
- Les PNR soutiendront les **initiatives en faveur des filières biomatériaux** comme la création d'une filière chanvre pour l'industrie du bâtiment, ou l'utilisation des coproduits des céréales comme combustible dans les chaudières biomasse.

5. Faire entrer la nature dans la ville

Un environnement minéral contribue à accroître les tensions sociales là où des arbres et des espaces verts ont des vertus apaisantes, anti-bruit et de rafraîchissement de l'air pendant les canicules. C'est pourquoi, en lien avec les collectivités concernées, nous souhaitons lancer un grand plan de végétalisation de l'Île de France avec :

- **Un large programme de plantations**, qui viendra en complément de notre projet de plantation d'arbres le long des principaux axes routiers et du projet de la forêt de Pierrelaye. Nous soutiendrons la préservation des arbres d'alignement existants et le développement raisonné et durable du végétal en milieu urbain : 10% de végétal en plus, c'est 3% d'émissions de gaz à effet de serre en moins.
- **L'embellissement des friches et des délaissés routiers** avec la plantation de fleurs et d'herbacées annuelles. Peu coûteuses et ne nécessitant pas d'entretien, elles permettent d'agrémenter significativement le cadre de vie des Franciliens.
- **L'incitation des communes à mettre à disposition des espaces à jardiner** à ceux qui n'ont pas de terre, des jardins partagés et de maraichage pédagogique, ou encore la mise en valeur d'initiatives individuelles telles que « pretersonjardin.com ».

6. Encourager l'objectif « 0 déchet » dans les communes d'Ile-de-France

La protection de l'environnement et de la santé humaine passe par la réduction de notre empreinte écologique et une meilleure gestion des déchets. Les déchets doivent être considérés comme des ressources.

- La région jouera son rôle d'impulsion et de mise en cohérence de ces politiques de déchets en soutenant les actions des communes pour développer une politique de réduction et de recyclage des déchets municipaux.
- Nous soutiendrons notamment dans les cantines des lycées la collecte des déchets organiques pour les transformer en compost de qualité pour l'agriculture.
- Nous veillerons à ce que Paris et la petite couronne ne transfèrent pas les déchets du Grand Paris Express sur la grande couronne brutalement et sans concertation. Nous exigerons le cas échéant des compensations à la hauteur de la gêne occasionnée.

7. Préserver notre eau des pollutions diffuses

La Région visera à protéger la ressource en eau des pollutions diffuses et notamment des perturbateurs endocriniens. Pour cela, elle développera, en lien avec les CCI et les Chambres des Métiers et en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine Normandie, des dispositifs de soutien aux entreprises pour les aider à inventorier puis à réduire leurs rejets de micropolluants.